18ÈME SESSION

DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ONUDI

DÉCLARATION DE L'ALGÉRIE

FAOUZIA BOUMAIZA MEBARKI

AMBASSADEURE,

REPRÉSENTANTE PERMANENTE À VIENNE

ABU DHABI, DU 3 AU 7 NOVEMBRE 2019

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que la délégation algérienne réserve ses premiers mots au Gouvernement des Emirats Arabes Unis, pour le remercier pour l'accueil très chaleureux et pour l'excellente organisation logistique. Nos félicitations personnelles à vous-même Monsieur le Président pour votre élection à la tête de cette 18ème Conférence Générale. Soyez assuré du plein soutien de l'Algérie dans ces hautes fonctions.

J'inclus dans cette adresse liminaire la juste gratitude au Directeur Général de l ONUDI, pour son leadership cohérent et rationnel. Grace à son management éclairé, l'ONUDI, se situe aujourd'hui parmi les organisations les plus efficaces. L'on ne s'explique pas d'ailleurs la décision de certains pays donateurs de quitter cette organisation au moment où ses performances actuelles plaident au contraire pour un engagement plus fort. Je n'oublie pas de féliciter l'ensemble du staff pour son dévouement et sa disponibilité constante.

L'Algérie continuera de soutenir activement l'action de l'ONUDI dans l'ensemble de ses domaines de compétence au service du développement industriel durable et inclusif dans les pays en développement et cela dans l'intérêt de tous les pays car il est certain aujourd'hui que le développement industriel a un impact direct sur l'amélioration des indicateurs économique du pays concerné mais aussi sur la sous région et bien au delà pour l'ensemble de la communauté internationale.

L'Algérie s'associe aux déclarations du Groupe africain, le Groupe 77 la Chine ainsi que celle du Groupe Arabe. Je souhaite, toutefois, formuler les observations complémentaires suivantes à titre national en commençant par exprimer

chaleureusement la bienvenue à la Palestine qui participe pour la première fois en qualité d'Etat membre de l'ONUDI. L'Algérie félicite également les autres nouveaux Etats membres Antigua et Barbuda et la Micronésie

Monsieur le Président,

La thématique de cette 18ème session «l'industrie à l'horizon 2030 - Innover. Relier. Transformer notre avenir» met en exergue le rôle de la 4ème révolution industrielle dans la promotion de l'innovation et des nouvelles Technologie de l'Information et de Communication et de l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et l'application de l'Agenda de développement à l'horizon 2030.

A cet égard, l'Algérie a réalisé des progrès considérables dans le renforcement du système national d'innovation, à travers le soutien des sciences et de l'innovation par l'encouragement de la production de connaissances technologiques, l'obtention de licences et l'achat de biens d'équipement mais également par la mise en place de passerelles entre l'université et l'entreprise, l'accès au financement au profit des entreprises innovantes, le renforcement des capacités de recherche et développement dans les entreprises, la mise en place des circuits appropriés d'accès à l'information et son partage à travers un réseau ouvert aux partenaires publics et privés sans distinction.

Concernant l'appropriation et la diffusion des TIC, l'Algérie a opté pour une politique d'intégration des TIC au sein des entreprises par le développement de leviers de compétitivité puissants tels que la mutualisation pour la promotion de structures de veille thématique et la mise en réseau des entreprises favorisant ainsi la constitution d'un pool d'entreprises orientées vers les exportations et les économies d'échelle.

Le renforcement et le développement des capacités nationales et de formation des ressources humaines est également une des priorités de la politique industrielle en Algérie. Cela se concrétise par l'émergence de nouvelles méthodes d'apprentissage et de formation visant à inculquer une culture entrepreneuriale en phase avec les exigences de l'internationalisation de l'économie.

L'Etat encourage, à cet effet, les joint-ventures qui facilitent le transfert de technologie et de savoir-faire permettant aux entreprises algériennes de se hisser aux normes internationales et à un management moderne.

Monsieur le Président,

L'Algérie a inscrit comme axe de croissance la poursuite des efforts d'insertion de l'économie nationale dans son environnement extérieur en accordant la priorité à la sphère productive nationale pour atteindre l'objectif fondamental de sortie graduelle de la dépendance aux hydrocarbures.

Une nouvelle stratégie de relance industrielle est mise en place pour développer et moderniser l'industrie algérienne, à travers l'amélioration de l'attractivité des investissements et la création de nouvelles opportunités d'affaires.

Cette initiative vise également la promotion de l'économie numérique, le développement et la mise à disposition de financements flexibles et innovants pour encourager les industriels à moderniser leurs outils de production.

Permettez-moi de vous détailler la stratégie algérienne actuelle qui priorise les 7 secteurs suivants :

- Sidérurgie ;
- Mécanique et métallique ;

- Electrique et électronique ;
- L'Agroalimentaire ;
- Manufacturière ;
- Chimie, plastique et pharmaceutique ;
- Matériaux de construction

Cette stratégie vise :

1- La densification de notre tissu industriel et son organisation en filières favorisant l'intégration de la production nationale et la mobilisation de toutes les potentialités pour exploiter les opportunités qu'offrirait le marché actuel et futur.

2- La substitution graduelle des importations de biens d'équipements par la production nationale selon un plan d'action approprié basé sur une analyse fine des capacités nationales et de ses potentialités, renforcées par les éventuels partenariats publics et privés nationaux et étrangers.

3- L'encouragement de la création des PME/PMI dont la contribution à la croissance et à l'emploi sont indéniables. L'Algérie compte plus d'un million de PME, et l'on s'attend au maintien de cette tendance haussière pour les années à venir.

4- Le lancement ou le renforcement, au plan macroéconomique, des projets structurants et d'intérêt public, notamment les infrastructures de base à travers la construction d'autoroutes; la réalisation de nouvelles universités; la création de zones industrielles pour une offre plus adéquate du foncier notamment les parcs industriels; l'aménagement des ports secs; la réalisation de nouveaux grands ports et aéroports, de barrages et de retenues d'eau pour l'agriculture tellienne et saharienne, ainsi que la mise en place de complexes sidérurgiques de

Bellara et Tosyali, qui exporte des mega pipe line notamment vers la Belgique et les Etats Unis .

5- La mise en place de structures d'appui en vue d'augmenter la productivité et la compétitivité, à l'instar de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement et ses guichets uniques (ANDI).

Monsieur le Président,

Ma délégation croit que la coopération technique, le renforcement des capacités et le transfert de technologie reste une priorité et une activité essentielle de l'appui de l'Organisation aux États Membres. Nous encourageons l'Organisation à faire preuve d ambition en s orientant vers des projets et des programmes d'envergure. Nous ne saurons insister sur la nécessite de tirer profit davantage du système des coordonateurs résidents des Nations unies. Nous estimons qu'il est juste que l'ONUDI exploite ce système au prorata de l'immense contribution et sacrifices de l'ONUDI.

Je ne manquerai pas non plus de réitérer notre plein appui au PCP. Nous soulignons l'importante contribution de ce programme et des grandes industries à la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA III). Ce programme a prouvé son efficacité dans la catalyse des divers partenariats. Dimanche, le forum ISID nous en a apporté la pleine confirmation

Dans ce cadre nous demandons instamment à l'ONUDI de renforcer sa coopération avec l'Union africaine, notamment en ce qui concerne le partage des meilleures pratiques et la collecte de données de qualité, sur les politiques nationales de développement industriel des pays africains.

Cette synergie avec l Union Africaine permettrait d'améliorer les performances nationales en Afrique pour lutter contre la pauvreté, pour réduire les inégalités, pour protéger la planète des conséquences du dérèglement climatique. En un mot il s'agit d'aider l'Afrique à atteindre les ODD 2030 et son agenda 2063.

Bien que confrontée encore à d'importants défis de développement, l'Algérie dispose, à la faveur de l'expérience capitalisée dans la mise en œuvre des OMD, d'une base favorable pour contribuer de manière significative à la réalisation de l'Agenda 2030. Comme nous l'avons affirmé dans le rapport présenté au Forum politique mondial de Haut niveau, l'Algérie est disposée a accroitre sa coopération dans ce cadre notamment par le partage d'expériences entre les pays. Ce partage permettra de mieux exploiter les synergies et de parvenir, dans le cadre de partenariats renforcés, national et international, et d'accélérer les objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

L'édition 2019 du Forum sur les questions liées au développement industriel, placé cette année sous le thème « Partenariat pour l'Industrie 2030 » est l'occasion pour engager un dialogue constructif sur le rôle d'un développement industriel inclusif et soutenable dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans la transformation de la production industrielle.

Il nous offrira également l'opportunité d'examiner la manière dont des projets novateurs, comme le Programme de partenariat pays, pourraient contribuer à la réalisation des

objectifs nationaux de développement et de mettre en avant les meilleurs méthodes dont les différents partenaires échangent des savoirs, des connaissances , des technologies et des ressources financières pour soutenir l'industrialisation, en particulier en Afrique.

Nous sommes particulièrement ravis de constater que dans le cadre des événements parallèles, Il sera procédé au lancement de « la stratégie sur le genre 2020-2023 et le futur de l'Industrie Inclusive ».

Je voudrais saisir l'occasion pour mettre l'accent sur les progrès réalisés par l'Algérie en matière de promotion des Droits des Femmes tout particulièrement dans l'accès aux sphères de décisions et de conceptions des politiques et des programmes de développement en l'occurrence dans l'industrie. C'est désormais le constat d une réalité en Algérie.

Monsieur le Président,

Enfin, je souhaite réitérer notre engagement aux côtés du Directeur Général, Monsieur LI Yong, en vue de revitaliser le rôle et les activités de l'ONUDI, afin d'en faire l'enceinte d'excellence au service de la coordination des politiques industrielles et de discussion sur le développement économique.

La délégation algérienne espère que cette édition à Abu Dhabi renforcera l'ONUDI et son rôle moteur dans le développement industriel inclusif et durable contribuant ainsi à préserver la Paix et la Sécurité internationales.

Merci pour votre aimable attention